

Séance du jeudi 23 avril 2026
Délibération N° DE_054_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
33	27	30
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
30	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six, à 17 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des associations RIEUTORT-DE-RANDON), sous la présidence de Francis SAINT-LEGER.

Présents : Lucien ALIBERT Françoise BLANC Vincent CHARDON Rolande CHAUDESAIGUES Francis DELOR Floriane GACHON Gisèle GERBAL Fabrice HANQUEZ Philippe HEBRARD Lydie JOURDAN Guillaume MARTIN Jacqueline LIZZANA Francis GIBERT Didier MATHIEU Christophe RICOU Sébastien ROL Christian PASCON Claude ROLLAND Krystelle PONTIER Serge ROMIEU Murielle TEISSEDRE Alain RAYNALDY Eric ROUX Julien TUFFERY Francis SAINT-LEGER Pierre-Emile SYLVAIN Chrystel VALLY

Représentés : Anaïs AMALRIC représentée par Sébastien ROL Joëlle MALAVIELLE représentée par Claude ROLLAND Jean-Claude TOIRON représenté par Christian PASCON

Absents et Excusés : Maxime ATGER Franck BACHELARD Jean-Luc GOAREGUER suppléé par Chrystel VALLY Auxane MONTEIL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jacqueline LIZZANA est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : DEMANDE SUBVENTION - MODIFICATION PLAN DE FINANCEMENT
EXTENSION CENTRE DE SECOURS CHÂTEAUNEUF-DE-RANDON**

La Communauté de Communes RANDON-MARGERIDE en collaboration avec le SDIS a élaboré un projet d'extension du Centre de Secours de Châteauneuf-de-Randon vers l'arrière du bâtiment permettant à la fois d'installer un vestiaire pour les tenues de feu, d'avoir une travée plus longue pour les éventuels nouveaux camions et de stocker le microtracteur pour le déneigement.

Suite au réajustement du projet et à l'engagement du Département pour prendre en charge 40% de l'opération, il convient de modifier le plan de financement.

CHARGES		PRODUITS		
Intitulé des dépenses	Montant HT	Financier	Montant HT	%
Travaux	128 711,50 €	ETAT (DETR)	51 484,60 €	40,00 %
		Département	51 484,60 €	40,00 %
		Autofinancement	25 742,30 €	20,00 %
Total charges	128 ,711,50 €	Total produits	128 ,711,50 €	100,00%

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026
Date de reception de l'AR: 04/05/2026
048-200069102-DE_054_2026-DE
A G E D I

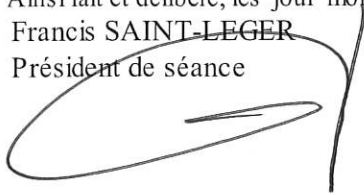
DE_054_2026

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- **D'APPROUVER** le projet de construction d'une extension du Centre de Secours de Châteauneuf-de-Randon;
- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'ETAT au titre de la DETR et du Département;
- **DE VALIDER** le plan de financement ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Francis SAINT-LEGER
Président de séance



Jacqueline LIZZANA
Secrétaire de séance



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026
Date de reception de l'AR: 04/05/2026
048-200069102-DE_054_2026-DE
A G E D I

DE_054_2026